

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Authier-Nord, le 5 janvier 2016.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Camil Bruneau et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Est absente la conseillère Cécile Hélie.

Public : Messieurs Mario Ouellet et Jacques Nolet.

Monsieur le maire souhaite une très bonne année aux membres du conseil.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2016-01-01 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption des procès-verbaux du 1^{er} décembre et du 16 décembre (#1 et #2) 2015.

2016-01-02 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que les procès-verbaux du 1^{er} décembre et 16 décembre (#1 et #2) soient acceptés tels que présentés en y apportant les corrections suivantes : **1er décembre** : au point 11, dernière ligne, y lire n'est reçu « **au plus tard le** » 9 décembre, à l'art. 3.2, rajouter « **ou faire enlever** » après enlever, art. 4.1, enlever **au-dessus** et écrire « **sur le haut** » d'une côte et à la résolution 2015-12-19, la date est « **3 janvier** » et non **novembre** 2016. **16 décembre (#2)** : au dernier point, écrire « **5** » et non **6**.

3-Affaires en découlant.

Aucune information.

4-Approbation des comptes.

2016-01-03 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que les comptes du mois de décembre 2015 soient adoptés.

Salaires payés	:	6,075.44\$
Comptes payés	:	42,974.43\$
Comptes à payer	:	<u>541.40\$</u>
Pour un total	:	49,591.27\$

5-Adoption de la correspondance.

2016-01-04 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Messieurs Mario Ouellet et Jacques Nolet veulent des informations concernant leur facturation reçue pour leurs roulottes stationnées sur leur terrain. Les membres du conseil prennent en considération leur demande et/ou leur opinion sur ce sujet.

7- CIB. Soutien technique annuel 2016.

2016-01-05 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'accepter et d'acquitter la facture de CIB pour le soutien technique 2016 au montant total de 2,581.19\$ (2,245\$ + 112.25\$ + 223.94\$).

8- FQM : Mise à jour du recueil « Le règlement municipal » (220.50\$).

2016-01-06 Il est proposé par le conseiller Camil Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de payer la facture au montant de 220.50\$ concernant la mise à jour du recueil « Le règlement municipal » pour la période du 01-12-2015 au 30-11-2016.

2016-01-07

9-Résolution concernant un regroupement – mise en commun entre municipalités.

ATTENDU QUE l'évolution des besoins sociaux oblige les municipalités à offrir des services de plus en plus nombreux et élaborés ;

ATTENDU QUE nombre de municipalités ne peuvent faire face seules à ces nouvelles responsabilités dû aux coûts des services municipaux qui augmentent ;

ATTENDU QUE certaines municipalités sont dotées de services qu'elles peuvent ou qu'elles veulent partager avec d'autres municipalités ;

ATTENDU QUE l'idée première d'un regroupement – mise en commun est d'offrir conjointement entre municipalités des travaux ou services tout en minimisant les coûts ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord ferait partie du Secteur Est ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord voudrait que les municipalités de Chazel et de Saint-Eugène-de-Chazel fassent partie du Secteur Est ;

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la municipalité souhaite un regroupement – mise en commun de certains travaux ou services avec les autres municipalités de son secteur. Les services que la municipalité d'Authier-Nord désire mettre en commun sont les suivants :

- Services de voirie (entretien chemins, creusage de fossés, inspecteur de voirie)
- Émission des permis – inspecteur municipal

La municipalité d'Authier-Nord ne veut pas se regrouper à une autre municipalité.

10-Soirée d'information pour présentation de l'étude sur les paysages ruraux par M. Julien Rivard.

Personne ne s'y rendra.

11- Ressourcerie Le filon vert : Plan de visibilité.

Un don de 100\$ a été fait en juin dernier. Les conseillers décident donc de ne rien donner.

2016-01-08

12- Fondation Docteur-Jacques-Paradis. Demande de don.

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu de faire parvenir un don de 250\$ à la Fondation Docteur-Jacques-Paradis de La Sarre. Montant qui était fixé à 250\$ pour les trois années : 2014-2015 et 2016 (Total 750\$). Donc, c'est la dernière année pour cette entente.

2016-01-09

13- Ressource pour personnes handicapées. Demande de don. Téléthon.

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir un don de 25\$ à la Ressource pour personnes handicapées lors de leur téléthon à la fin janvier prochain.

14-Période de questions.

Aucune question.

15-Questions diverses.

Les gens qui utilisent régulièrement la salle municipale pour des soupers demandent la possibilité de faire l'achat d'équipements suivants : un évier plus profond, un fluorescent au-dessus de l'évier, des linges pour laver la vaisselle et un malaxeur.

2016-01-10

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de faire l'achat d'équipements suivants : un évier, des fluorescents, des linges pour laver la vaisselle et un malaxeur, et ce, pour la salle municipale.

Le Comité des Sports et Loisirs demandent la permission d'installer une étagère ou une armoire à la salle municipale. Celle-ci pourrait être installée dans un endroit qui pourrait être barré lors de location de salle.

L'escalier qui donne accès au grenier doit être réparé. Également, il y a des clous à enfoncer sur l'extérieur du bar. André en sera informé.

Le dimanche, 17 janvier prochain, à 10h00, séance de travail concernant le règlement sur les roulottes.

Le cellulaire du maire doit être changé. Il ne fonctionne plus bien. Faire des vérifications auprès de Têlus à savoir s'il y a encore un contrat pour le cellulaire du maire Alain Gagnon. Faire quelques recherches concernant des modèles avec les forfaits.

16-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Steve Bruneau lève la séance. Il est 21h19.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.